

BTS

GESTION DE LA PME



EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS gestion de la PME est le collaborateur direct du dirigeant ou d'un cadre dirigeant d'une petite ou moyenne entreprise (5 à 50 salariés).

Son travail se caractérise par une forte polyvalence à dominante administrative.

Compte tenu de sa position d'interface interne et externe, il doit développer une forte dimension relationnelle. Il participe à ces activités en exerçant tout particulièrement des fonctions de veille, de suivi et d'alerte.

COMPÉTENCES VISÉES

- Gestion de la relation avec la clientèle et les fournisseurs.
- Gestion et développement des ressources humaines.
- Gestion des risques.
- Communication globale.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Assistant de gestion en PME
- Secrétaire
- Assistant commercial

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : périodes de 1 à 4 semaines par mois en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Joseph Desfontaines
2 Rue Guillotière, 79500 Melle
Tel. 05 49 27 00 88

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Ecoles supérieures de commerce ou de gestion
- Formation complémentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

